



Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
École Notre-Dame-de-Lourdes
Assemblée tenue le mardi 3 juin 2025/Début 18h32

Présences :	Mme Mélanie Veilleux (directrice) M. Martin Bélair (directeur adjoint) M. Dany Marcil (parent) Mme Fanie-Claude Dumont (parent) Mme Mélissa Bisailon (parent) M. Jean-François Perras (parent) Mme Alexandra Hamel (parent)	Mme Karine Normandin (enseignante) Mme Natacha Ouellet (enseignante) Mme Claudine Dalpé (professionnelle) Mme Nathalie Desjardins (SDG)
Absences :	M. Francis Frappier (parent) Mme Annie Lafontaine (enseignante)	
Était présent pour le public	Aucun public	
NDL-25-06-03-01	1. Mot de bienvenue	
	Mot de bienvenue de monsieur Marcil à 18h32.	
NDL-25-06-03-02	2. Adoption de l'ordre du jour	
	Mme Veilleux propose l'ajout du point 4.2 concernant le budget initial 2025-2026	
	Mme Dalpé propose l'adoption de l'ordre du jour. M. Perras appuie la proposition.	
NDL-25-06-03-03	3. Période réservée au public	
	Aucun public	

NDL-25-06-03-04

4. Adoption

4.1 Adoption du procès-verbal du 28 avril 2025

Tout est beau!

M. Perras propose l'adoption du procès-verbal. Mme Hamel appuie la proposition.

4.2 Budget initial 2025-2026

Le budget 25-26 est fait et il est en équilibre malgré les nombreuses coupures annoncées pour l'an prochain. Le service de garde est également en équilibre. Les budgets de classe ont été revus à la baisse pour l'an prochain.

M. Perras propose l'adoption du procès-verbal. Mme Ouellet appuie la proposition.

NDL-25-06-03-05

5. Approbations

5.1 Mode de vie

Pour l'an prochain, les élèves recevront des mains plutôt que des étoiles. Nous avons également modifié les comportements que nous trouvons difficile de modeler. Nous avons également ajouté des vidéos pour que les parents puissent faire des retours avec leurs enfants.

L'an prochain, les rassemblements vont se poursuivre au gymnase.

Nous allons continuer de travailler avec le SOI pour suivre l'évolution des comportements des élèves.

Il y aura ajout aussi l'an prochain, d'un document de gradation pour que ce soit encore plus parlant et clair pour le personnel et les élèves.

Nous aurons encore un système de récompenses comme cette année. Les appareils électroniques seront permis, mais uniquement pour l'activité. On se réajustera au besoin suite aux consignes ministérielles.

Mme Desjardins propose et le tout est approuvé à l'unanimité.

5.2 Utilisation des fonds à destination spéciale

Actuellement, nous avons 50 695\$.

Jusqu'à maintenant, nos levées de fonds nous ont rapporté 8218,22\$ sur un objectif de 10 000\$.

Cette année, les dépenses ont été réparties de cette façon :

- Halloween 275\$
- Noël 612\$
- Semaine du français 2925\$
- Carnaval 1440\$
- Bronto (prévision de 3000\$)
- Frais de certains élèves (prévision 1000\$)
- Autres dépenses de vie scolaire (prévision 3000\$)
- Cour d'école 10 000\$ + 2338,57\$ (bourse Sport Montérégie) donc 12 338,57\$

Total des dépenses de cette année jusqu'à maintenant : 19 058,79\$

Nous avons un montant autorisé par le CÉ de 22 400\$. Il nous reste donc un jeu de 3341,21\$.

Il reste donc dans le Fonds à destination spéciale en juin, un montant de 36 513,22\$.

Pour l'an prochain, notre objectif des campagnes de financement est encore de 10 000\$.

Nous prendrions également un montant de 25 000\$ dans le fonds pour pouvoir assumer le coût des activités (Bronto, Noël, Halloween, Carnaval, semaine du français, etc.) et pour l'achat d'un cabanon pour ranger le matériel des la cour d'école. M. Perras propose un conteneur maritime à la place d'un cabanon. Nous devons vérifier si c'est possible de le faire, mais l'idée est bonne vu la solidité du conteneur.

Les parents sont questionnés à savoir s'ils trouvent que les activités sont dispendieuses. Les gens trouvent que ça fait du sens vu le nombre d'élèves à l'école.

M. Perras propose l'approbation de l'utilisation des fonds à destination spéciale pour les activités et le rangement et madame Dumont seconde. Le tout est approuvé à l'unanimité.

5.3 Campagne de financement OPP

Il est proposé aux membres du CÉ que l'an prochain, le mandat des campagnes de financement soit confié à l'OPP comme cette année. Une rencontre sera organisée avec les parents qui auront donné leur nom en début d'année pour voir de quelle façon ils pourront s'impliquer et pour

quel événement de la vie scolaire de l'école.

C'est la direction adjointe qui sera le pont entre l'école et les parents.

Mme Dumont propose de donner le mandat des campagnes de financement à l'OPP l'an prochain. Le tout est approuvé à l'unanimité.

NDL-25-06-03-06 6. Consultation

Aucun point de consultation ce soir

NDL-25-06-03-07 7. Informations scolaires

7.1 Plan de lutte

Nous allons revoir le plan de lutte encore cette année.

Nous remarquons que les élèves peuvent vivre des conflits avec les pairs. Nous vivons aussi certains événements de violence chez les élèves du premier cycle qui ont des besoins particuliers. Nous avons revu nos façons de faire pour assurer la sécurité de tous.

Madame Veilleux présente les résultats d'un sondage qui a été passé aux élèves du premier au troisième cycle.

On mentionne que ça peut être difficile parfois de savoir s'ils ont bien compris les questions.

Nous vivons un défi avec certains élèves à besoins particuliers. Nous recevons présentement de l'aide avec le SCAS qui vient soutenir l'équipe du premier cycle.

L'an prochain, certains membres du personnel recevront la formation ITCA sur les mesures exceptionnelles à appliquer avec certains élèves.

Nous aurons un deuxième local de TES l'an prochain au 2^e étage et le local du rez-de-chaussée sera modifié.

Certains membres du personnel recevront une formation pour soutenir les élèves TSA.

7.2 Montant frais de dîneurs

Voici le tableau des frais des dîneurs pour l'année 25-26 :

Précolaire et Primaire	
1^{er} et 2^e enfant	
- 4 ou 5 jours par semaine	203\$
- 1 à 3 jours par semaine	122\$
1^{er} et 2^e enfant – Garde partagée (1 semaine sur 2)	
- 4 ou 5 jours par semaine	102\$
- 1 à 3 jours par semaine	60\$
3^e enfant et suivants	Gratuit
Maximum par famille (au préscolaire et primaire seulement)	406\$
Dîneur occasionnel	4\$

7.3 Organisation scolaire 25-26

L'an prochain nous aurons 24 groupes répartis de cette façon :

- 4 classes de 1^{re}
- 4 classes de 2^e
- 3 classes de 3^e
- 3 classes de 4^e – transfert de 7 élèves vers Napoléon-Bourassa
- 3 classes de 5^e – transfert de 1 élève vers St-Lucien
- 2 classes de 6^e
- 1 classe de 5^e et 6^e

Pour les transferts, nous suivrons la procédure pour déterminer les élèves qui seront déplacés.

Nous aurons 3 jours de psychoéducation et 2 jours d'orthophonie.

Nous aurons 2 orthopédagogues au lieu de 3 l'an prochain.

7.4 Dictée et Tournoi Pierre-Larose

La dictée TPL a permis d'amasser la somme de 19 280,75\$. La moitié de cette somme reste à l'école soit 9640,38\$ et l'autre moitié est remise au tournoi pour les causes de cette année c'est-à-dire l'Étoile pédiatrie sociale, foyer de groupe Le Passage, Maison Hina et Famille à cœur. Le tournoi de volleyball a eu lieu la fin de semaine du 2-3 mai à la polyvalente Armand-Racicot. Une équipe de NDL composée de membres du personnel était présente. Le tournoi a permis d'amasser la somme de 146 000\$ qui sera distribuée entre les quatre organismes.

7.5 Brontofiesta

La Brontofiesta aura lieu à la fin de l'année, le 18 juin, où plusieurs jeux seront organisés.

7.6 Service alimentaire « Le Lunch »

Nous gardons le même service alimentaire pour l'an prochain.

7.7 Information sur le dernier conseil

NDL-25-06-03-08 La réunion du dernier conseil d'établissement sera le 9 juin 2025 à 17h30 à l'école. Nous irons souper par la suite au restaurant Siam à 19h.

8. Résumé du délégué de comité de parents

Nous n'avons plus de délégué de parents, donc pas de résumé.

NDL-25-06-03-09 **9. Mot du SDG**

Madame Desjardins souligne que l'an prochain, il n'y aura pas de sortie au service de garde.

NDL-25-06-03-10 **10. Varia**

Rien de particulier.

NDL-25-06-03-11 **11. Levée de la séance**

Levée de l'assemblée à 19h45.

Proposé par madame Nathalie Desjardins et secondé par madame Natacha Ouellet.

Le président,

M. Dany Marcil

La directrice,

Mme Mélanie Veilleux